

[Lausanne]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 42

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 12 octobre 1867.

La vie, à Lausanne, est généralement si calme, qu'il serait téméraire de s'engager à en faire la chronique d'une manière régulière. Témoins nos grands journaux qui, deux ou trois fois par semaine, suppriment l'article « Canton de Vaud, » quand ils n'ont pas à annoncer la nomination d'un assesseur ou la promotion d'un officier. Un beau jour vient, cependant, où les événements — s'il est permis de leur donner ce nom — s'accroissent dans un court espace de temps, et la chronique reprend ses droits. C'est ce qui est arrivé dans la dernière quinzaine.

Le 1^{er} octobre sont arrivés à Lausanne les délégués des divers comités suisses qui s'occupent de fournir des secours religieux aux protestants disséminés soit en pays catholiques soit dans des contrées de langue étrangère. Ces comités, au nombre de 15, forment entr'eux une petite confédération, plutôt qu'une société unique, dans le but de traiter à un point de vue plus général certaines questions qui se présentent dans le cercle d'activité de chacun d'eux. L'assemblée publique du mercredi 2 octobre a été ouverte par un remarquable discours de M. le pasteur Dupertuis, de Montagny. Le rapport du comité central, les discours de MM. Hagenbach, de Bâle, Munier, de Genève, et de Félice, de Montauban, ont ensuite présenté au public assez nombreux qui s'était rassemblé dans notre belle cathédrale, les diverses œuvres entreprises aujourd'hui et celles qui mériteraient de fixer l'attention de tous ceux que les questions religieuses ne laissent pas indifférents. Pour citer quelques exemples dans ce qui nous touche de plus près, nous dirons que le comité vaudois avec le concours soit du comité de Genève, soit de plusieurs autres comités suisses, a établi trois pasteurs allemands dans le canton de Vaud ; l'un qui a pour paroisse tout le pays que traverse le chemin de fer d'Yverdon à Nyon ; un second qui s'occupe des intérêts religieux des Allemands disséminés dans la Vallée de la Broye, et le troisième qui est à la tête des Allemands très nombreux que l'on rencontre dans le district d'Aigle. Un pasteur français a été donné récemment par les comités de Genève, Vaud et Neuchâtel, aux protestants d'Estavayer, Fribourg et Romont. Le pasteur de St-Cergues trouve dans la petite ville française de Morez une colonie protestante assez importante, qui l'accueille avec plaisir chaque fois qu'il se rend au milieu d'elle soit pour

ou célébrer un culte public, soit pour rendre les derniers devoirs à quelqu'un des membres de cette communauté.

Deux jours plus tard, vendredi 4 octobre, une réunion d'un tout autre genre attirait à Morges un grand nombre de Lausannois : il s'agissait du rassemblement des cadets de Lausanne, Morges, Aubonne, Rolle et Nyon. Les cadets de la Côte, arrivés à Morges à 8 heures du matin, attendaient à la gare le corps de cadets de Lausanne qui, fort de 261 hommes, venait renforcer leur bataillon déjà imposant. Morges avait improvisé un tambour-major de belle personne et qui prenait très au sérieux sa haute fonction ; tous les colléges fournissaient de l'infanterie. Lausanne avait de plus son corps de musique et ses quatre canons. Cette brigade au petit pied, composée de 470 soldats environ, se mit en marche pour traverser dans toute leur longueur les deux rues principales de Morges et se rendre devant l'arsenal, où elle fut inspectée par M. le conseiller d'Etat Estoppey et M. le colonel Tronchin, qui avait pris l'initiative de cette réunion. Une collation avait été préparée par la population de Morges ; chaque collége avait son *bidon* de vin tout préparé ; le nombre de *pots* du précieux liquide était naturellement en rapport avec l'importance du détachement auquel il était destiné ; un petit pain par soldat complétait ce *dix heures* conduit avec l'ordre le plus parfait. N'oublions pas de dire que, de l'avis de tous ceux qui en ont goûté, les petits pains de Morges méritent une réputation.

La troupe s'est rendue ensuite dans les environs de l'arsenal où ont eu lieu les manœuvres par détachements. Le ciel, qui la veille et pendant la nuit avait versé des torrents d'eau, paraissait vouloir prendre une figure plus sereine ; une légère bise, rendue plus piquante par l'humidité de l'air, excitait au mouvement et tout faisait espérer que la journée se terminerait bien. Vers midi, la troupe revint à l'arsenal ; dans la cour, des tables étaient dressées et des escouades d'*hommes de corvée* s'en allèrent bien vite chercher à la caserne de grandes marmites d'une bonne soupe chaude et appétissante ; puis vint le bœuf bien appuyé de pommes de terre ; ajoutez à cela la ration de pain du soldat et une demi-bouteille de vin par homme et vous verrez que nos troupiers n'étaient pas trop à pleindre. Un grognard de Lavaux prétendait, pourtant, qu'on avait mis de l'eau dans son vin ; le fait était vrai, heureusement ; comment,

sans cela, conduire devant l'ennemi une troupe chez qui la discipline n'est pas, en temps ordinaire déjà, la première vertu?

Après le dîner, les grandes manœuvres commencent; l'armée, concentrée à l'extrémité occidentale de la place d'armes de Morges, commença ses opérations contre le château; les tirailleurs se jetèrent en avant; le gros de l'armée, appuyé sur sa droite par l'artillerie, put avancer rapidement; une affreuse averse de pluie et de neige n'arrêta pas l'ardeur belliqueuse de nos guerriers. Ils durent reculer, cependant; l'ennemi, invisible, il est vrai, ne voulut pas permettre le passage de la *Morge*, et les abords du pont de bois qui avoisinent le stand furent le théâtre d'un violent combat. Mais les éléments déchainés obligèrent bientôt les deux camps à entrer en arrangements; un armistice fut conclu, pendant lequel les papas et les mamans de nos troupiers s'empresèrent de les rejoindre sur le champ de bataille pour s'assurer si la pluie n'avait pas fait trop de victimes.

Puis commença le défilé: la troupe, rangée sous les grands arbres qui bordent la route, entendit deux excellents discours de MM. les conseillers d'Etat Delarageaz et Ruffy, le ministre de la guerre et le ministre de la paix; malheureusement, le bruit de la pluie qui tombait à torrents, ne permettait guère aux deux ailes de la brigade d'entendre ce qui leur était dit.

Les opérations de la journée étaient terminées; la troupe rentra en bon ordre dans la cour de l' Arsenal où elle trouva une nouvelle collation: on voit que les *Amis de Morges* avaient bien fait les choses; puis tous se rendirent à la gare où le train de Genève attendait les contingents de La Côte. Les cadets de Morges et de Lausanne revinrent en ville; on mit à leur disposition la grande salle du Casino, la musique fit entendre ses airs les plus dansants et bientôt une animation générale détruisait les fâcheuses suites que des vêtements mouillés et le froid auraient pu avoir sur la santé de la jeunesse.

Enfin, à six heures et demie, le train de Lausanne ramenait à la capitale le dernier détachement de la troupe. Tous étaient contents; seuls, les parents et les amis regrettaient que le ciel ne se fût pas montré plus clément.

La chronique est bien longue déjà, et pourtant il nous faut encore signaler, parmi les événements publics, le vote des actionnaires de Beau-Séjour qui, en rejetant les propositions du comité pour la construction du théâtre sur l'emplacement des dépendances et de la cour de Beau-Séjour, ont bel et bien enterré cette interminable affaire. Nous le regrettons, car nous ne croyons pas qu'il soit possible de trouver à Montbenon, en Georgette, ou ailleurs, un emplacement aussi favorable que celui de Beau-Séjour. Nulle part on ne pourrait adjoindre au bâtiment principal des dépendances productives qui rémunèrent suffisamment les capitaux nécessaires pour mener l'entreprise à bonne fin.

N'oublions pas de mentionner l'aimable réveil que la société instrumentale l'*Harmonie*, précédemment la *Jeune Lyre*, a procuré dimanche à la population

de Lausanne. Cette société de jeunes gens, réunie quelques heures plus tard à sa sœur, la *Lyre* de Vevey, a parcouru la ville à plusieurs reprises; un concert, au Casino, a terminé la journée. Nous félicitons ces jeunes amateurs et particulièrement leur chef, M. Junod fils, qui est en même temps directeur de la société de Vevey, des progrès qu'ils ont accomplis en peu de temps; nous les remercions du plaisir qu'ils procurent à tous en consacrant leurs loisirs à de bonnes et agréables études.

La pluie qui tombe à torrents depuis lundi ne favorise guère l'Exposition horticole qui vient de s'ouvrir à la Grenette; elle méritait pourtant bien un peu de soleil, cette magnifique exhibition de fleurs, de fruits, d'ornements de jardins; le goût qui a présidé à son ordonnance demanderait à être apprécié d'un grand nombre et, malheureusement, quand il pleut, le grand nombre reste chez soi. Espérons pourtant qu'au moment où ces lignes paraîtront, le soleil aura lui, et que la belle fontaine jaillissante établie sous la Grenette n'aura plus pour concurrente la froide pluie du dehors. S. C.



Les articles que nous avons publiés sur la franc-maçonnerie ont été généralement bien accueillis, sauf le dernier, qui nous a valu quelques reproches. Il paraît que la description du *banquet* était d'une trop grande fidélité et qu'il ne faut pas toucher à l'intérieur du ménage. Voyant cela, et n'ayant jamais eu l'intention de dire quoi que ce soit qui puisse être désagréable à ceux que cette question intéresse, nous avons prié notre collaborateur d'interrompre ses articles ou de se borner à des généralités. — Voici sa réponse :

V ..., le 9 octobre 1867.

Messieurs.

Vos observations au sujet de ma prose m'ont grandement surpris. Je n'aurais jamais supposé qu'il y eût des gens assez châtouilleux pour s'en formaliser. Depuis longtemps j'avais formé le projet de vous envoyer quelques lignes au sujet des erreurs et des fausses suppositions que font généralement, en parlant de la maçonnerie, les gens qui n'ont pas de renseignements sérieux et exacts sur cette institution, dont le but est parfaitement honorable. Une conversation pitoyable, stupide, dont j'ai été témoin il y a quelque temps, m'a enfin décidé brusquement à vous écrire. J'ai été entraîné, il est vrai, beaucoup plus loin que je ne l'aurais pensé; je croyais traiter la chose en deux articles seulement.

Quoique profane, je crois être très bien renseigné; je me suis procuré en très peu de temps, sans beaucoup de peine, et *sans le secours d'aucun maçon*, tout ce qui est nécessaire pour traiter la question. Il ne faut donc pas qu'on se montre trop susceptible à l'endroit de ce que j'ai écrit, et ne pas appeler *secrets* ce qui peut être si facilement connu de chacun. Il y a en librairie tout ce qu'il faut pour cela; les maçons instruits le savent très bien du reste, et ne sont pas aussi scrupuleux que ceux qui vous ont fait des reproches. — Autant la maçonnerie est belle et digne d'intérêt dans des mains intelligentes, autant elle peut paraître futile et ridicule dans des mains maladroites.

Les *grands secrets* de l'ordre ne consistent absolument qu'en symboles, en allégories, en mots et en attouchements, qui sont communiqués aux initiés au fur et à mesure qu'ils passent successivement par les grades d'*apprentis*, de *compagnons* et de *maîtres*, grades dont nous expliquerons plus tard l'origine.

Est-ce qu'il y aurait des gens assez niais pour s'imaginer que ces choses puissent rester à jamais cachées? Hélas, la franc-maçonnerie rentre dans l'ordre et le sort des choses humaines; elle a comme tout autre institution ses défauts, ses faiblesses et n'est pas invulnérable. Ecoutez, s'il vous plaît, ce que dit un profane, auteur d'un livre que j'ai acheté dernièrement dans une librairie de votre ville et que tout autre aurait pu acheter comme moi :

« C'est en Angleterre où les loges maçonniques ont pris naissance; elles s'y soutiennent avec une vigueur que plusieurs siècles n'ont pu altérer jusqu'ici. L'économie de cette société est fondée sur un secret qui a toujours été impénétrable tant que les Anglais en ont été les seuls dépositaires. Cette nation un peu taciturne, par le fait qu'elle pense toujours, était plus propre qu'aucune autre à conserver un dépôt si précieux. Nous languirions encore dans une ignorance profonde sur les mystères de cet Ordre, s'il ne s'était enfin établi en France.

» Le Français, quoique prévenu pour son propre mérite, recherche néanmoins avec avidité celui des autres nations, lorsqu'il a pour lui les grâces de la nouveauté, ou pour mieux dire, ce qui est nouveau pour le Français a toujours pour lui l'agrément du mérite. Il ne manquait enfin au Français que le bonheur d'être franc-maçon, et il l'est devenu. Cette aimable et indiscrete nation n'a pas plutôt été dans la confiance du secret, qu'elle s'est sentie surchargée d'un poids énorme qui l'accablait. Les initiés n'ont osé d'abord se soulager autrement qu'en débitant partout qu'ils étaient dépositaires d'un secret, mais que rien ne serait capable de le leur arracher. Un secret ainsi proné est à moitié découvert. Ils ont néanmoins tenu bon pendant quelque temps. La pétulante curiosité du Français, non franc-maçon, flattait infiniment la vanité de ceux qui l'étaient, et encourageait leur discrétion: ils s'étonnaient eux-mêmes des efforts généreux qu'ils avaient le courage de faire, pour ne pas déceler ce qu'un serment solennel les obligeait de taire.

» Une passion violente, qui trouve des obstacles, n'en devient que plus vive et plus ingénieuse pour se satisfaire. La curiosité française n'ayant pu percer à force ouverte les faibles barrières dans lesquelles leurs compatriotes avaient resserré leur secret, a mis en œuvre la ruse la plus conforme au génie de sa nature. Les curieux ont affecté une indifférence dédaigneuse pour des mystères qu'on s'obstinait à leur cacher. La ruse a eu son effet; les francs-maçons abandonnés à eux-mêmes, sont devenus plus traitables; on a réussi à les faire causer sur leur ordre; l'un a dit une chose, l'autre une autre. Ces différentes révélations ont fait d'abord un tout assez imparfait, mais il a été rectifié par de nouveaux éclaircissements et il a enfin été conduit au point d'exactitude sous lequel je le présente aujourd'hui. »

Quelques pages plus loin, l'auteur parlant aux francs-maçons, ajoute :

« Je suis excessivement curieux, et vos secrets n'ont pas manqué d'enflammer ma curiosité. Le plus court était de me faire franc-maçon, mais le serment que vous exigez m'a toujours fait de la peine. Il a donc fallu chercher à me satisfaire par une autre voie. J'ai tout employé pour cela, et j'ai enfin trouvé un de vos membres que j'ai su engager par mes bienfaits à me révéler vos mystères. D'abord, je me suis essayé sur quelques-uns de vos frères et je les ai tous fait donner dans le panneau. Enhardi par ce succès, j'ai eu l'audace de m'introduire dans vos loges; et depuis dix ans que je les fréquente, je me suis si bien mis au fait de tout ce qui concerne votre ordre que je me sens en état de prêter le collet au plus profond de vos docteurs. »

Les moyens employés par ce profane sont infâmes, et l'on ne pourrait assez les flétrir. Il est bon de dire que son livre est déjà ancien et qu'il est à présumer que de pareilles choses ne se pratiqueraient point aussi facilement de nos jours. Cependant, on le voit, le secret n'est point infailible. Et si l'on doutait de la véracité de ce qu'on vient de lire, nous pourrions citer, dans la librairie moderne, plus de dix ouvrages

qui donnent les renseignements les plus exacts sur la maçonnerie.

Malgré ce qui vient d'être dit, Messieurs, pour vous être agréable, et crainte de nuire à votre journal auquel, vous le savez, je me suis vivement intéressé, dès l'origine, je chercherai à sortir de l'impasse, aussi bien que possible. En ayant fini avec *Chillon*, j'abandonne le titre de mes premiers articles et je me terminerai par quelques causeries, sous le titre de *Lettres mystérieuses*, dans lesquelles, pour vous tranquilliser, j'observerai toute la circonspection dont je suis capable. J'espère toutefois trouver le moyen de dire impunément des choses excessivement curieuses et très peu connues, même à de nombreux francs-maçons, qui me liront, je n'en doute pas, avec beaucoup d'assiduité.

Il m'est impossible de vous communiquer à l'avance comme vous le désirez, l'ensemble des articles que je me propose d'écrire encore; à peine si mes occupations me permettent de vous en envoyer un tous les quinze jours seulement.

Veillez croire, Messieurs, à mon affectueux dévouement.

Genève sous la terreur.

II

Forts de l'appui de la république française et enhardis par la présence de l'armée étrangère à la frontière, les révolutionnaires genevois ne tardèrent pas à tenter l'exécution de leurs projets par des excès et des violences de tout genre.

Dans une nuit de décembre 1792, ils prirent les armes et s'emparèrent des postes et des arsenaux. Le gouvernement aurait certainement pu défendre ces points, car ses forces étaient beaucoup plus considérables que celles des insurgés, mais on craignait que ceux-ci n'appelassent l'armée étrangère à leur secours. On les laissa maîtres de la ville; ils proclamèrent l'égalité absolue de tous les habitants du territoire et la firent reconnaître par le Conseil général. Ils demandèrent à cette assemblée la destitution de tous les magistrats, mais elle refusa d'obéir, malgré les menaces redoublées des révolutionnaires.

On vit les magistrats eux-mêmes renoncer à leurs emplois devenus inutiles depuis que la force militaire était dans les mains de leurs ennemis; et le 28 décembre, un nouveau Conseil général, plus docile, anéantit le Petit et Grand Conseil, et ratifia l'institution de deux comités créés par les clubistes, pour gouverner l'Etat.

Plusieurs citoyens, prévoyant les désastres qu'un pareil ordre de choses ne tarderait pas à amener, s'éloignèrent de leur patrie.

Plusieurs des novateurs n'étaient que des enthousiastes jaloux de commander et de se faire applaudir, mais ne voulant ni massacres ni pillages et ne s'apercevant pas qu'ils avaient à leur suite des hommes ignorants et féroces habitués au libertinage.

A divers intervalles, dans le cours de l'année 1793, des hommes armés de bâtons et de nerfs de bœufs parcoururent les rues de Genève, frappant tous ceux qu'ils soupçonnaient de prendre quelque intérêt au bon ordre. Un horloger, nommé Bourdillat, fut égorgé dans sa maison, après avoir combattu avec courage et blessé mortellement un de ses meurtriers.

Au commencement de l'année 1794, les plus zélés